

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché de construction d'un préau à l'école primaire Toulouse Lautrec - Attribution du marché (Affaire 20S0021)

N° : VA_DEC2020_229

Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2018_211 du 18 décembre 2018 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R.2123-1 1° du Code de la commande publique

Vu l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er Avril 2020 visant à assurer la continuité des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

décidons

De conclure avec la société MORETTI Construction domiciliée à COURCELLES LES LENS (62970) le marché de construction d'un préau à l'école primaire Toulouse Lautrec pour un montant de **272 050,00 € HT** soit **326 460,00 € TTC**.

Le délai global d'exécution du marché est fixé à 11 semaines à compter de sa date de notification.

Imputation : 2313 213 2200 GSLAUT

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 25 juin 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200401-175502-AU-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 25 juin 2020